

BUT Information et Communication en 2ème année

Option : Communication des organisations

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

12 mois
630 heures

Diplôme

délivré par



► Objectifs

Former des professionnels de la communication externe ou interne pouvant exercer dans tous types d'organisation : agence, entreprise, collectivité locale, association.

Une priorité sera donnée tout au long de la formation au développement des usages du numérique.

Il s'agit ainsi d'accorder au numérique une dimension transversale dans les modes d'acquisition de compétences en information communication (« e-compétences ») afin de répondre aux évolutions et pratiques du secteur.

Métiers visés :

- Assistant / chargé de communication
- Conseil en relations médias
- Assistant / chargé de relations publiques
- Assistant / chargé de communication événementielle
- Assistant / responsable de la communication interne
- Assistant / chargé de clientèle
- Rédacteur / concepteur

► Accès au diplôme

La formation s'adresse aux étudiants ayant validé les semestres 1 et 2 du BUT Information et Communication.

Admission : sur étude du dossier et entretien

Dépôt de candidature : jusqu'à fin mai

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature sur le site internet du CFA EVE www.cfa-eve.fr ou en faire la demande auprès du secrétariat pédagogique

► Rythme d'alternance

1 semaine en formation / 1 semaine en entreprise

Rentrée : septembre

► Contacts

Responsable pédagogique : Yann LEGALL - y.legall@iut.univ-paris8.fr T

Contact administratif : Mireille EMONIDES - apprentissage@iut.univ-paris8.fr Tél. : 01 48 70 34 68

Contact CFA EVE : MORNAL Murielle - m.mornal@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04

Programme de la formation

Semestre 3

UE3.1 - Progression en expression et langues

- Expression écrite et orale
- Anglais

UE3.3 - Prolongement des méthodes et pratiques

- Audiovisuel
- Techniques de gestion
- Marketing
- Communication événementielle
- Stratégies de communication

UE3.2 - Prolongement professionnel

- Droit de l'information et de la communication
- Outils de communication numérique
- Projet tutoré 1

UE3.4C - Modules complémentaires

- Ecrire pour le web
- Communication de crise, financière, responsable...
- Communication interculturelle
- Mécénat et sponsoring

Semestre 4

UE4.1 - Conclusion en expression et langues

- Expression/préparation au mémoire
- Anglais

UE4.3C - Consolidation des méthodes et pratiques

- Gestion des ressources humaines
- Webmarketing
- Communication numérique

UE4.2 - Concrétisation professionnelle

- Projet tutoré 2
- Activités professionnelles

UE4.4C - Modules complémentaires de continuation

- Analyse de l'actualité
- Communication culturelle
- Création d'entreprise
- Sociologie de la consommation

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-